



caue



rendez-vous R D V



Marie-Josée FAURE, Présidente,
les membres du Conseil d'Administration
et l'équipe du CAUE
vous présentent
leurs **MEILLEURS VOEUX 2015!**



N°55 // JANVIER 2015

UN PÔLE DE SERVICES AUTOUR DE LA MAIRIE AUSTE-SUR-SYE

LES ÉCHOS DU CAUE

POURSUITE DES FORMATIONS

« URBANISME,
CONSTRUCTIONS PUBLIQUES
ET HABITAT »

FRÉDÉRIQUE BOMPARD

ADJOINTE DE DIRECTION
AU CAUE DE LA DRÔME

RENDEZ-VOUS N°55//janvier 2015

lettre d'information éditée par le
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
d'Environnement de la Drôme.

44 rue Faventines BP 1022
26010 Valence Cedex.

Entrée du public : place Jean Collombet
Tél : 04 75 79 04 03

Fax : 04 75 79 04 17

Courriel : caue@dromenet.org

Site : caue.dromenet.org

Directeur de la publication :
Jean-Luc Piolet, directeur du CAUE

Direction de la rédaction :

Walter Acchiardi et Christine Coignet

Comité de rédaction :

Ghislaine Giraud, Alain Kerharo,
Sophie Loubens, François Pégon,
Hervé Rasclard

Crédit photos : CAUE, agence archiMELE

Conception graphique :

Audrey Carreira-Xavier

Impression : Impressions Modernes,

Dépôt légal n° 335 C 96 ISSN 1273-814.

UN PÔLE DE SERVICES AUTOUR DE LA MAIRIE à Aouste-sur-Sye

Arpamon

Pré-programmation puis suivi du projet d'aménagement de la place du village et de la construction d'une salle communale.

Association des Maires et Présidents de Communautés de la Drôme
Aide à la définition, l'organisation et l'animation d'un programme de formation sur l'urbanisme et l'habitat.

Cambolin - Parc Naturel Régional du Vercors
Réflexion préalable à l'urbanisation d'un secteur situé à l'entrée nord du village.

Buis-les-Baronnies
Accompagnement de l'élaboration d'un schéma de déplacements tous modes et d'aménagement des voies et espaces publics.

CC «Le Pays du Royans»
Aide à l'organisation d'un programme de formation sur l'urbanisme durable.

**Granges-lès-Beaumont
CA Valence Romans Sud
Rhône-Alpes**
Pré-programmation puis suivi du projet de construction d'un restaurant scolaire.

**Eyzahut - CC «le Pays de
Drolette»**
Pré-programmation et suivi du projet d'aménagement du bâtiment de la mairie.

**Génisieux - CA Valence
Romans Sud Rhône-Alpes**
Aide à la pré-programmation d'une nouvelle mairie.

**Jailfans - CA Valence
Romans Sud Rhône-Alpes**
Aide à l'élaboration du cahier des charges de la révision du PLU (passage POS vers PLU) et au choix du bureau d'études.

**Les Tourrettes - CA
Montélimar Agglomération**
Pré-programmation et proposition de principes d'aménagement des zones AUa et AU du PLU.

Mercuroir
Pré-programmation de la construction d'un nouveau groupe scolaire.

Inséré entre les modestes maisons de ville du XIX^e siècle qui s'alignent le long de la rue de la Gare, le nouveau bâtiment attire instantanément le regard : une résille de tôle perforée, que sa couleur cuivrée fait vibrer dans la lumière, l'enveloppe presque entièrement.
Par cette «seconde peau», point d'appel visuel très fort dans le paysage urbain, l'édifice affiche clairement son caractère public. Il abrite en effet, sur trois niveaux, une médiathèque, un restaurant scolaire et des locaux associatifs.

Livré en 2014, l'équipement est venu s'intégrer dans un îlot qui regroupait déjà la mairie, les écoles primaire et maternelle, la salle des fêtes, une salle de sports, un centre de loisirs... La volonté communale de conforter ce pôle de services implanté à deux pas de la rivière Drôme, face au centre historique situé sur l'autre rive, remonte au tournant des années 2000. A cette époque, une première réflexion d'ensemble sur les équipements scolaires et péri-scolaires est confiée au CAUE. Divers scénarios de redistribution ou relocalisation sont alors esquissés. Ce travail se traduira par une extension de l'école, la construction de la salle de sports et la création d'un parvis d'entrée à l'école.

Dans les années qui suivent, la commune, qui a entre-temps acquis rue de la Gare deux maisons mitoyennes vacantes, poursuit ses actions (travaux sur la cantine en 2000...) et sa réflexion sur ses équipements. En 2004 d'abord, sur l'ensemble des bâtiments et services qu'elle possède dans le centre bourg. En 2006-2007 ensuite, en se recentrant sur le quartier mairie-écoles. Tous les partenaires concernés et les usagers du site, enseignants, responsables de

la bibliothèque, du centre aéré, de la cantine, représentants des associations... sont consultés, leurs besoins analysés et traduits en éléments de programme. En 2009, la commune décide de passer à l'opérationnel. Toujours avec l'appui du CAUE et de l'ADIL-Info Energie, elle reprend et actualise le programme de 2007. L'option retenue par les élus consiste à rénover d'abord les deux immeubles achetés dans la rue de la Gare. Immeubles qui présentent l'intérêt d'être accessibles à la fois depuis la rue et depuis la cour de l'école maternelle. L'objectif : profiter de cette situation privilégiée pour y implanter la bibliothèque, très mal logée à quelques mètres de là, le restaurant scolaire, devenu trop petit, et des bureaux dont l'affectation demeure encore incertaine. Une consultation est alors lancée et l'équipe de maîtrise d'œuvre(*) est désignée en janvier 2010. La première mission qui lui est confiée consiste à réaliser un diagnostic fonctionnel et thermique de tous les bâtiments communaux présents dans le quartier, et d'élaborer sur cette base des propositions de réorganisation et des propositions chiffrées en matière de travaux d'économie d'énergie et de choix d'énergie. A l'issue de ce travail qui lui a permis de s'assurer de la cohérence dans le temps et dans l'espace



la rue de la Gare



Copyright IGN©Ortho2010



- nouveau bâtiment
- propriété communale

1. mairie
2. école primaire
3. école maternelle
4. salle des fêtes
5. salle de sports
6. locaux associatifs

de son projet, la commune valide la démolition/reconstruction du bâtiment de la rue de la Gare.

Fruit d'une concertation qui s'est poursuivie pendant toute sa conception, ce bâtiment répond largement aux attentes de ses usagers. La bibliothèque a ainsi vu le nombre de ses adhérents et bénévoles fortement augmenter depuis quelques mois. Installée au dernier étage, elle bénéficie d'une terrasse extérieure ; la forte présence du bois, du plafond sous rampant jusqu'au plancher, concourt à en faire un lieu très agréable. Au premier étage, les bureaux ont finalement été affectés à *Initiative Vallée de la Drôme-Diois* dont l'action vise à faciliter l'implantation d'entreprises sur le territoire^(*). Au rez-de-chaussée, le restaurant scolaire s'ouvre sur la cour de l'école. Isolé par l'extérieur, le bâtiment se veut économe en énergie (il est BBC au sens RT2005). Une isolation renforcée sous toiture et la protection solaire de la résille métallique lui assurent aussi un bon confort d'été. Le chauffage est assuré par une chaudière à gaz couplée à



la médiathèque sous les toits

une VMC double flux mais des attentes ont été réalisées qui rendent possible un futur raccordement à un réseau de chaleur.

Par sa volumétrie, respectueuse des maisons voisines, par l'attention portée à l'aménagement de ses abords (requalification de la rue de la Gare, création d'un petit théâtre de verdure côté cour d'école), le nouveau bâtiment est venu s'insérer tout naturellement dans le quartier. Sa création a permis de libérer des locaux aujourd'hui réoccupés par le centre de loisirs géré par la MJC, une association culturelle et les activités générées par les nouveaux rythmes scolaires. Aujourd'hui, les élus, dont la priorité est d'aller vers des équipements économes en énergie, viennent de faire réaliser une étude qui définit et chiffre les travaux nécessaires au passage de la mairie et de l'école primaire à la RT2012. Des travaux vont être prochainement budgétés.

^(*)Les architectes **Christophe Seraudie, Thomas Braive et Anne Foulon (Grenoble)**, le thermicien **Dominique Traullé (Grenoble)**^(**) La commune envisage d'installer ses archives à cet étage



la façade sur la cour d'école

POURSUITE DES FORMATIONS

« URBANISME, CONSTRUCTIONS PUBLIQUES ET HABITAT »

En partenariat avec l'Association des Maires et Présidents de Communautés de la Drôme/AMD et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale/CNFPT, le CAUE, associé à l'ADIL et aux services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires/DDT Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine/STAP) a initié un cycle de formations pour les élus et les personnels territoriaux suivi par plus de 200 participants en 2014. Ce cycle se poursuit en 2015 et propose des rencontres, visites d'opérations et échanges avec différents acteurs de l'aménagement et de la construction au fil des sessions suivantes :

• **La planification territoriale**
Aborder les différentes thématiques qui composent le projet territorial (agriculture, trame verte et bleue, formes urbaines...), à la fois dans la gestion des espaces existants, bâtis et non bâtis, et dans la maîtrise des extensions.

• **La maîtrise d'ouvrage publique**

Des visites d'opérations à Poët-Laval, Auoste-sur-Sye et Crest pour évoquer les conditions de mise en œuvre d'un projet de qualité et les procédures du Code des Marchés Publics.

• **L'aménagement et l'action foncière**

Des visites d'opérations publiques et privées comme support à la compréhension des logiques des acteurs et des outils de l'aménagement

• **La fiscalité de l'urbanisme :**

les différents régimes de participation à l'urbanisme : Taxe d'aménagement (TA), Projet urbain partenarial (PUP), etc...

• **L'habitat et les collectivités territoriales**

Du temps de la réflexion à celui de la mise en œuvre, la définition d'un projet à l'échelle communale et intercommunale et les outils pour agir.

Programme complet, dates et lieux téléchargeables sur : caue.dromenet.org

ÉCHOS DU CAUE

Mérindol-les-Oliviers

Aide à la réalisation d'un schéma d'aménagement du centre bourg.

Peyrins - CA Valence Romans Sud Rhône-Alpes

1- Pré-programmation et suivi du projet de restructuration/extension de locaux sportifs communaux.
2- Faisant suite à la relocalisation du projet : aide à la consultation puis suivi du projet de construction d'un restaurant scolaire.

Réauville

Accompagnement du projet d'aménagement des espaces publics du village.

Reilhannette

Pré-programmation puis suivi de l'étude de réaménagement de la traversée du village.

Saint-Michel-sur-Savasse

Aide à l'élaboration du cahier des charges puis suivi de l'étude de carte communale.

Sabuse

Aide à l'élaboration du cahier des charges de la révision du PLU (passage POS vers PLU) et au choix du bureau d'études.

Sauzet

1- Aide à l'élaboration du cahier des charges de la révision du PLU (passage POS vers PLU) et au choix du bureau d'études.
2- Aide à l'élaboration du cahier des charges puis du suivi de l'étude de définition d'un Agenda d'Accessibilité Programmée et d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics.

Serves-sur-Rhône

Réflexion préalable et suivi du projet d'aménagement d'une salle polyvalente.

Vinsobres

1 - Aide à la programmation et au choix de localisation d'un multi-accueil petite enfance.
2 - Accompagnement de la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation.

La liste exhaustive des missions CAUE sur notre site : caue.dromenet.org



Frédérique BOMPARD

Adjointe de direction au CAUE de la Drôme

Début janvier 2015, Frédérique Bompard a intégré le CAUE de la Drôme. Elle reprend le poste d'adjoint de direction que Walter Acchiardi, en route vers une retraite que nous lui souhaitons longue et heureuse, occupait depuis près de 20 ans. Originaire de Romans, géographe et urbaniste de formation, Frédérique Bompard a toujours travaillé sur le territoire drômois. Après deux années passées à l'Agence d'études urbaines de Valence Romans, elle entre en 1986 à la ville de Romans. Chef du service urbanisme puis responsable du département «Aménagements urbains» en charge des grands projets, elle exerce à la fois le rôle de représentant de la maîtrise d'ouvrage et celui de maître d'œuvre et aborde tous les domaines de l'urbanisme : planification, aménagement opérationnel, gestion du droit des sols... En 2003, elle rejoint la Communauté de communes du Pays de Romans, devenue depuis Communauté d'agglomération. La politique de l'habitat, de la programmation à la mise en place des outils opérationnels, fait partie de ses nouvelles attributions. Elle se voit également confier le pilotage, de la programmation à la livraison, d'un grand projet de plus de huit millions d'euros : la construction de la Cité de la musique à Romans. Une réalisation⁽¹⁾ dont la qualité architecturale vient d'être primée au Palmarès régional bois 2014.

⁽¹⁾ de l'agence d'architecture grenobloise "CR&ON" (Charon et Rampillon)

Le parcours qui m'a conduite de la Ville de Romans à une Communauté de communes puis une petite Communauté d'agglomération puis une plus grande... peut s'analyser comme une ouverture progressive de l'urbain jusqu'au rural. D'une culture à l'origine plutôt urbaine, j'ai découvert le rôle essentiel et, ô combien difficile, des élus ruraux. J'ai aussi pu mesurer combien la pratique quotidienne du territoire par les citoyens imposait de raisonner en termes de complémentarité entre ville, péri-urbain et campagne, une complémentarité qui doit être considérée comme un atout.

Etre au service des territoires est une tâche passionnante, mais face à la complexité et à la diversité des enjeux de l'aménagement, on peut parfois se sentir désemparés et avoir besoin de «croiser les regards». Aussi, dans les différents postes que j'ai occupés, j'ai toujours essayé de nouer des partenariats et l'un de ces partenaires privilégiés était le CAUE. L'aide qu'il apporte aux élus dans la définition de leurs besoins, qu'il s'agisse de planification, d'aménagement opérationnel, ou de programmation architecturale constitue une vraie plus-value pour la qualité des projets. Un élu qui ne formule pas assez clairement ses attentes sera nécessairement frustré devant une réponse qu'il risque de juger peu adaptée, et en gardera peut-être un sentiment de défiance face aux concepteurs. En ce sens, aider les élus en amont c'est aussi, je crois, aider les professionnels qui auront à réaliser ces projets. Enfin, les techniciens des villes ou intercommunalités se sentent parfois un peu «isolés» au sein de leur structure, et j'ai personnellement beaucoup appris des échanges que j'ai eus avec les membres du CAUE.

Aujourd'hui, j'arrive dans cette équipe et il me faut «inverser mon regard». Ce changement de positionnement, je souhaite l'aborder sans a priori, avec un oeil neuf à la fois sur la structure, son équipe et ses compétences.

A vrai dire, j'aborde ces nouvelles responsabilités avec sérénité parce que je me reconnais dans les valeurs portées par le CAUE :

- la proximité avec les élus, qui permet d'apporter une réponse «sur mesure» tenant compte des spécificités et des moyens de la collectivité,
- l'équité dans l'approche des questions posées : il n'y a pas de «petit projet»,
- la complémentarité des compétences,

qui est un atout indispensable pour embrasser la complexité des sujets à traiter. Les compétences réunies au sein de l'équipe bien sûr, mais aussi celles que le CAUE s'attache toujours à mobiliser dans le cadre de divers partenariats.

Ces valeurs sont autant d'atouts pour aborder les profonds changements du cadre dans lequel nous exerçons nos métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Des changements institutionnels d'abord, avec la redistribution des compétences au sein des différents échelons territoriaux et une refonte du rôle des intercommunalités. Des changements juridiques, avec un Code de l'urbanisme régulièrement réformé et de nouvelles lois, dont la loi ALUR⁽¹⁾ récemment.

Des changements liés aux finances des collectivités locales, qui voient les dotations d'Etat diminuer de façon significative, tandis qu'il leur faut assumer de nouvelles charges : le droit des sols, l'aménagement du temps scolaire...

Des changements en matière de gouvernance enfin : la manière dont se prennent les décisions devient de plus en plus complexe, le jeu d'acteurs est modifié mais pas encore stabilisé et donc difficile à «lire». Je pense notamment aux nouvelles répartitions des compétences entre communes et intercommunalités, entre départements et régions.

Grâce à ses valeurs, à l'expérience qu'il a accumulée et à la reconnaissance dont il bénéficie, le CAUE peut et doit être aux côtés des élus pour les aider à aborder ces changements qui, n'en doutons pas, sont structurels et dessineront durablement l'environnement dans lequel nous évoluons. Son rôle est d'autant plus important que dans nos territoires drômois, l'ingénierie publique est encore peu développée. Mais, et c'est heureux, en ce domaine aussi les choses sont appelées à évoluer, avec notamment le développement attendu de l'ingénierie au sein des territoires. Je n'ai aucun doute sur la capacité du CAUE à déployer ses compétences, en complémentarité avec les partenaires, au service du territoire et de la qualité.

⁽¹⁾ loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové